

PROCES-VERBAL

199ème Assemblée des Délégués Dimanche 26 février 2023

Au Battoir à Granges-Marnand

ORDRE DU JOUR

9 h. 30 Entrée du Banneret

Introduction : Accueil de la Présidente Allocution de la Présidente du Grand Conseil Salutations et Hommage aux Disparus Bienvenue par le Municipal de Valbroye

- 1. Ouverture de l'AD Procès-verbal de l'AD 2022
- 2. Rapport de Gestion et des Comptes SVC
- 3. Cotisation Contributions et Taxes
- 4. Budget 2023
- 5. Rapport de la Commission de vérification des comptes SVC
- 6. Allocution du représentant de l'armée
- 7. Démission
- Vote sur la création de l'Association Vaudoise de Tir Sportif (AVTS) par la fusion de la SVTS et de la SVC (fusion par combinaison, selon la LFus1), selon le projet de statuts qui vous a été remis.
 - En cas d'acceptation de la fusion les points 10 et 11 sont reportés à l'assemblée constitutive de la nouvelle association, selon convocation annexée
- 9. Allocution du représentant de la FST
- 10. Election au Comité Cantonal
- 11. Election à la Commission de vérification des comptes
- 12. Proclamation des Ayants droit 1re 2e 3e 4e 5e maîtrises Présentation des 6e 7e maîtrises en Campagne
- 13. Honorariat
- 14. Propositions des sociétés et propositions individuelles Clôture de l'Assemblée des Délégués.

Sortie du Banneret

Introduction : Accueil de la Présidente

Après avoir salué cordialement les représentants des autorités civiles, militaires et de la Fédération sportive suisse de tir, les Présidents et les membres d'honneur de la FST et de la SVC, les membres des comités et délégués des sociétés cantonales, les représentants de la presse, de même que les amies et amis tireurs qu'elle remercie d'avoir répondu favorablement à notre invitation, la Présidente ouvre cette 199e Assemblée des délégués de la SVC.

Elle remercie les sociétés de Tir Les Combremonts et La Concorde de Granges-Marnand, le comité d'organisation présidé par Madame Sophie DELPÉDRO BANDERET et la Commune de Valbroye pour leur accueil.

La fanfare de Combremont le Grand, présidée par M. Renaud BETTEX, et dirigée ce jour par son sous-Directeur M. Michel COSENDAI, nous fait l'honneur d'égayer nos délibérations.

La Présidente souligne l'importance de cette journée qui permet de renforcer les liens entre la société civile et militaire, les liens entre les associations amies présentes. Elle rappelle l'importance de cette assemblée avec ses vœux pour une approbation de la fusion avec la SVTS qui permettrai d'avoir un front commun pour tous les tireurs du canton de Vaud.

Puis la Présidente ouvre officiellement l'assemblée en invitant l'auditoire à chanter debout « Tout simplement ».

Allocution du représentant politique cantonal

La Présidente accueille à présent la Présidente du Grand Conseil vaudois, Madame Séverine EVÉQUOZ et lui passe la parole en exprimant son soutien connu aux valeurs associatives.

Reflet de l'allocution de Mme EVÉQUOZ

Suivant les salutations protocolaires. La Présidente du Grand Conseil vaudois nous transmet les salutations du Grand Conseil.

Elle rappelle qu'en 1976 le Président du Grand Conseil, Mr. David BLANCHOUD de Coppet était alors Président de la SVC. Elle n'a pas les mêmes liens avec le tir mais souligne qu'elle a testé la carabine et que son compagnon est biathlète professionnel. Et elle aussi déteste rater sa cible.

Les temps changent très rapidement, tout va plus vite qu'un tir de carabine sans laisser aucune trace de poudre. En politique il en va de même et les sujets sont tirés en avant par les médias et les réseaux sociaux. Il est difficile mais nécessaire de garder le cap et ne pas se laisser trop influencer afin de traiter des problèmes de fond. Tout comme c'est le cas pour la SVC qui doit se concentrer sur le développement à long terme.

Elle cite enfin Gustav MAHLER : « La tradition n'est pas le culte des cendres, mais la préservation du feu ». Et remercie la SVC de préserver les traditions.

Au terme de l'allocution, la Présidente de la SVC remercie Madame EVÉQUOZ pour son message. Et lui remet un cadeau de la SVC.

Puis l'assemblée se lève pour entonner en commun l'hymne vaudois.

Salutations – Hommage aux Disparus

De nombreuses personnalités nous font l'insigne honneur de participer à notre assemblée. La Présidente a le plaisir de saluer :

Pour les autorités civiles et militaires :

Madame Séverine EVÉQUOZ, Présidente du Grand Conseil vaudois, Monsieur le Conseiller national Daniel RUCH Monsieur le Municipal Bernard NICOD, délégué de la commune de Valbroye Monsieur le divisionnaire Yvon LANGEL, Chef de l'EM de l'Instruction Opérative

Monsieur le It-col Richard ANDRÉ, officier fédéral de tir de l'Arr 1

Monsieur le It-col Michel CHARDONNENS, officier fédéral de tir de l'Arr 2

Monsieur le major Gilles BESSON, président CT 5 VD

Monsieur le col EMG Gerber CHRISTOPHE président de la SVO

Nos membres d'honneur de la SVC

Madame Pierrette Roulet-GRIN

Messieurs

Pierre-André HAAS Président d'honneur SVC

Emile SAUGY et Werner HAENNI, tous 2 vice-président H SVC,

Jean BAECHLER Président d'honneur SVM et vice-président d'honneur SVC

Daniel MARGAIRAZ MH SVC et président du Centre romand de sport étude de tir CRP-Lausanne

MM Michel FARDEL, Pierre PITTET, Jean-Pierre FRANCFORT

Jean-Daniel QUIBLIER, Alfred TISSOT, Max GAMPER, Philippe BEAUVERD, Georges MELET et Pascal RAVY

Mesdames et Messieurs les délégués de la fédération sportive Suisse de tir et des Sociétés cantonales de tir

M. Jürg SCHÖTTLI, membre du comité de la Fédération sportive suisse de tir et

M. Walter MEER, chef du ressort des Jeunes tireurs à la FST.

Bertrand BISE, Membre du comité de la Société. des Tireurs fribourgeois.

M. Laurent JAKOB, Président de l'Association sportive genevoise de tir.

M. Jérôme GUERIN, Président de la Fédération sportive valaisanne de tir.

M. Christophe BATSCH membre du comité de la soc neuchâteloise des tireurs sportifs.

M. Reto MÜLLER membre du comité de la Fédération Jurassienne de tir.

Les membres du comité de la Société Vaudoise des Tireurs Sportifs emmenés par leur Président Yves FURER, soit Mesdames et Monsieur Eve HENCHOZ, Véronique TÉTAZ. Anne-Claude RYSER et Patrick HENCHOZ.

Monsieur l'Abbé-Président Charles-Henri KOHLI, de la Fédération des Abbayes vaudoises.

M Daniel GRAF, Président de l'Association Cantonale Vaudoise des tireurs Vétérans et MH de la SVC.

La délégation du CO du Tir cantonal Vaudois 2022 emmenée par son Président Daniel RUCH, soit M. Marc BAEHLER vice-président, Mme Marlène VESSAZ secrétariat du CO ainsi que le président de l'Association du 56ème Tir cantonal Vaudois 2022 M. Alain MONNEY.

Mme Sophie DELPÉDRO BANDERET présidente du CO de cette journée et toute son équipe. M. Michel COSENDAI sous- directeur de la fanfare de Combremont-le-Grand.

Un salut particulier à la délégation de la Société des Tireurs Suisse de Lyon

Les représentants des Associations vaudoises de Vaud Associations

Des Chanteurs M. Jean-Jacques MERCIER

Gymnastique Cédric Bovey, président également de SportVaud

Du Foot M. Gérald MARRO

Des Musiques Vaudoises M. Pierre-André MARTIN

Pour la commission de vérification des comptes de la SVC :

MM. Gilbert MARION Président et Pascal RAVY membre, Mme Martine COMTE, membre suppléant et M. Jean-Pierre CALAME étant excusés

Pour les Cartes Couronnes vaudoises

Mme Caroline BRERA

Elle salue les délégués des sociétés de tir de notre canton et les récipiendaires de médailles et trophées. La Présidente salue la presse et notre soutien à la communication M. Olivier REYMOND.

Enfin elle adresse son cordial salut à l'ensemble de ses collègues du comité et excuse Jacques MUHLEMANN absent ce jour. Elle salue également notre banneret du jour M. Gilbert GRIN.

Elle espère n'avoir oublié personne, mais si tel n'est pas le cas, elle s'en excuse.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Comme les années précédentes, chacun comprend qu'il n'est pas possible à la Présidente d'évoquer le souvenir de tous nos chers parents et amis disparus durant l'année écoulée.

M. Jacques CHEVALLEY qui nous a quitté le 18 avril 2022

Elu au comité de la SVC en 2002 à Blonay, Jacques, citoyen de Puidoux, grand amoureux de sa belle région du Balcon du Léman, a assumé avec compétences ses fonctions au Comité jusqu'à sa démission en octobre 2016. Jacques incarnait le vrai vaudois et de par sa stature et sa sensibilité, portait haut les couleurs de tous ses engagements. Sans oublier son fameux Tir des Amoureux, dont il était tellement fier. Nous nous associons avec grande tristesse, au départ prématuré de sa dévouée secrétaire Mme Laurence VOLKART pour ce tir qui a rejoint notre amis Jacques en ce début d'année 2023.

M. Georges BULLOZ notre banneret nous quittait le 29 septembre 2022 Elu au comité de la SVC en 2005, Georges, citoyen d'Hermenches, a assumé la haute fonction de banneret, et d'archiviste jusqu'à ce triste jour où son cœur s'est arrêté. Georges était, dans sa maîtrise du protocole parfaite et rassurante pour nous collègues du comité. Au cours de nos dernières conversations, il annonçait sa volonté d'aider à l'élaboration de notre nouveau drapeau qu'il souhaitait porter à l'occasion du 200ème du Tir Vaudois en 2025.

M. Louis Robert PILET, membre d'honneur de la SVC et président d'honneur de la SVM nous a quitté le 14 décembre dernier. Elu au rang de Membre d'honneur de la SVC en 2010 pour tout le travail accompli en tant que Président de la Commission de tir du Tir fédéral de Bière 2000, avant cela il avait repris les rênes des "Matcheurs vaudois" et avait été élu Président d'honneur de la SVM.

M. André RAMSEYER, membre d'honneur de la SVM, nous quittait le 13 décembre dernier. Sans oublier notre ami et MH Pierre PITTET qui vient de perdre son épouse Irène.

Au nom de la grande famille des tireurs, nous adressons à tous ceux qui ont perdu un de leur proche, nos sentiments de profonde sympathie et les assurons de notre considération.

Debout, nous honorons le souvenir de nos chers disparus par un instant de recueillement et leur rendons un dernier hommage, pendant que l'ensemble musical interprète une musique de circonstance.

Bienvenue des Autorités par le Municipal de Valbroye

Monsieur le Municipal Bernard NICOD de la commune de Valbroye, avec comme dicastère les Infrastructures nous fait l'honneur de nous présenter sa commune.

Après les salutations protocolaires, M. NICOD nous salue au nom de la municipalité et des habitants de la commune.

Quelques chiffres clés pour présenter Valbroye :

12 ans depuis de la fusion de 8 villages de part et autres de la Broye.

Rive-droite, centre et rive-gauche avec le pont de la Broye qui fait pivot.

La commune s'étend sur 3355 hectares avec 816 hectares de forêt pour une population de 3400 habitants soit environ 1 hectare par habitant.

Prédominance de l'activité agricole avec une foison de PME, d'entreprises artisanales et industries qui se développent sur le territoire.

Valbroye présente un nombre d'emplois au nombre d'habitants très élevés.

L'activité du tir à 300m est importante avec 5 lignes de tir sur la commune.

Ses lignes de tir et leurs infrastructures ont pu prendre part au TCVD22 et il remercie toutes les personnes et bénévoles qui ont contribué à réaliser ce tir cantonal.

Merci au Comité d'organisation de cette journée pour une organisation parfaite.

La Présidente formule ses vœux les meilleurs à la Commune, ses autorités et ses habitants, les remerciant pour leur investissement dans le maintien des traditions, l'engagement pour la pratique du tir et du tir sportif. Également remerciements dans la foulée pour le vin d'honneur qui sera servi à l'issue de la cérémonie. Elle lui offre un présent de la SVC.

1. Ouverture de l'assemblée

La Présidente constate que l'assemblée de ce jour a été convoquée selon l'art. 7 des statuts. Valablement constituée, elle est à même de délibérer.

Elle sera présidée par Catherine PILET, Présidente de la SVC. Le procès-verbal sera sous la responsabilité de la secrétaire, Virginie CLEMENT.

Pour la bonne organisation de la séance, les scrutateurs sont désignés. Il s'agit de Rémy SANGLET, Carine ZEHNDER, Liliane GAVILLET, Pierre-André CHABLOZ et Marc SIEBER. La Présidente rappelle que les votations ont lieu à main levée, les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas de vote à bulletin secret, Jean-François HERMANN sera appelé à fonctionner en qualité de Chef de Bureau.

Composition de l'assemblée

Membres tireurs fusil 300 m et pistolet 101 sections représentées, soit

165 délégués

Président et Membres d'honneur

16 délégués

Membres Comité cantonal

9 délégués

TOTAL **Majorité** :

190 délégués **96 délégués**

La Présidente met ensuite en discussion l'ordre du jour tel que figurant sur la convocation adressée à chacun. Sans intervention de la salle, celui-ci sera donc suivi tel que proposé.

Procès-verbal 2022

Le PV de la 198e assemblée générale des délégués a été approuvé par le Comité lors de sa séance du 7 novembre dernier. Il est conforme au déroulement de l'assemblée, un résumé figure en p. 15 et 16 du rapport annuel 2022. Ne suscitant aucune question et sa lecture n'étant pas demandée, ce PV est approuvé avec remerciements à son auteur, Virginie CLEMENT.

Effectifs

Au 31 décembre 2022, l'effectif de la SVC est de

Sociétés Fusil (dont 22 sous-sociétés pistolet)	147	
Pistolet	26	
Total	173	

2. Rapport de gestion et des comptes SVC

Le rapport annuel 2022 a été réalisé par Virginie CLÉMENT et fait office de rapport de gestion.

Le comité cantonal a tenu en 2022 ses séances ordinaires mensuelles, a aussi soutenu les organisateurs du Tir cantonal vaudois 2022 en assistant aux diverses séances d'organisation. De plus en prévision de notre projet de fusion avec la SVTS, plusieurs commissions ont été mises en place avec lesquelles nous avons travaillé d'arrache-pied sur différents sujets. Elle relève le travail de titan effectué par Jean-François HERMANN sur ce dossier.

Jacques Chirac disait : « Le changement est d'abord un état d'esprit » et Jean-François ainsi que l'ensemble du comité cantonal en ont fourni la preuve

2023 – une année de changement

- Avec la fusion, nous l'espérons, au point 8 de ce jour, avec la STVS afin de créer l'AVTS
- Avec le remplacement de l'AFS/SAT qui va demander aux responsables de sociétés de se former à cette nouvelle plateforme sous la direction de Laurent CROSET
- Avec la préparation du 200° de la FST qui sera fêté en 2024. Afin de faire participer les sociétés de tir, une journée porte ouverte sera proposée dans nos stands de tir de toute la suisse. La date du 20 avril 2024 est donc proposée pour une telle

journée dans le canton de Vaud. La Présidente demande à un ou une responsable qui souhaite s'investir dans la coordination de cette journée (personne pas nécessairement membre du comité).

Avec les 200 ans de la SVC qui aura lieu en 2025 et une proposition de faire cette fête en août 2025. Pour ce faire, 3 manifestations seront réunies ensemble et coordonnées : la Fête Fédérale de tir des Jeunes qui sera organisée avec le Valais.

Elle remercie nos annonceurs et sponsors qui nous offrent leur soutien, en particulier la Loterie Romande par le Fonds du sport pour l'appui financier important au profit de la formation des jeunes et la réalisation d'installations sportives.

Merci à nos autorités cantonales, communales, à la Fédérations suisse de tir, aux collaborateurs du DDPS et du Service de la sécurité civile et militaire et à tous les responsables dévoués à la cause du tir.

Remerciements aux responsables des sociétés de tir, membres des comités des sociétés, entraîneurs, moniteurs, officiers fédéraux de tir et membres de commissions, qui ne comptent pas leur temps pour la défense et la promotion de notre sport national. Un merci tout spécialement aux moniteurs et personnes encadrant nos jeunes, qui sont très investis et permettent que la convivialité et l'esprit sportif règnent, particulièrement lors des compétitions et qui mettent tout en œuvre pour assurer l'avenir de notre sport et de nos sociétés.

Françoise MARTIN, caissière de la SVC, nous présente le rapport des comptes et budget de la SVC qui sont également dans le rapport SVC aux pages 56 à 57.

Dans les principaux postes, elle relève :

Aux Recettes:

Cotisations Fr 57'101.-

Le versement du Fonds du Sport s'élève à Fr 90'600.-

TCVD 2022 Fr. 29'548.30.

Aux Dépenses :

Cotisation FST Fr. 159'791.50

Frais administratif Fr. 30'179.80

Moins-value s/titres Fr. 18'712.--

Impôt/assurances/frais de port/ banque Fr. 4'546.57

Les frais du CFP VD comprenant toutes les équipes vaudoises, le subside à la

SVTS, ainsi que la formation JT s'élèvent à Fr. 58'501.35

Après attribution au Fond de Réserve d'un montant de Fr. 17'323.40 le bénéfice net de l'exercice 2022 se monte à Fr. 46'725.24.

BILAN

A l'actif du bilan nous avons des liquidités pour un montant de Fr. 314'070.66

Les Titres & Placements pour un montant de Fr. 164'226.-

Au passif les fonds de réserve pour un montant de Fr. 302'950.-

Le capital au 31.12.2022 s'élève à Fr. 90'519.62.

3. Cotisations - Contributions et Taxes

En page 59, chiffre 20 du rapport annuel 2022, sont les cotisations pour l'année 2023. La Caissière propose le statu quo pour les cotisations 2023 au cas où la fusion ne serait pas acceptée au point 8 de l'ordre du jour.

Concernant les cotisations de la FST, le Fond pour activité publique de Fr. 5.- par licence a été réintroduit par la FST. Pour le reste rien ne change quoi qu'il arrive.

4. Budget 2022

Il est présenté à la page 56, chiffre 19 du rapport annuel en regard des comptes 2021 et 2022.

Nous pouvons relever des augmentations de dépenses aux postes suivants : Centre de formation et de performance +Fr. 28'000.-

(suite à une réorganisation du Centre de Formation et de Performance et à la valorisation de certains postes, comme François Barrat vous l'avait annoncé à la séance de décembre, ainsi qu'à l'engagement d'un nouvel entraîneur cantonal) Préparatif en vue de notre 200ème Fr 8000.-

La perte prévue est de Fr. 7'250.-

Ceci toujours dans le cas où la fusion ne serait pas acceptée au point 8 de l'ordre du jour. Sans questions nous passons au rapport de la commission de vérification des comptes.

5. Rapport de la commission de vérification des comptes

À la page 58 du rapport annuel, le rapport de la commission de vérification des comptes relève les éléments clés.

M. Gilbert MARION, Président de la commission, nous fait lecture du rapport.

La Présidente adresse ses chaleureux remerciements et ceux du comité aux membres de la commission de vérification pour le sérieux de leur travail.

Sans questions pour la commission ou la caissière, les différents points suivants sont soumis au vote de l'assemblée par la Présidente :

- 1. Rapport de gestion et des comptes 2022 accepté à l'unanimité
- 2. Budget 2023 accepté à l'unanimité
- 3. Rapport de la commission de vérification des comptes de la SVC accepté avec une abstention
- 4. Décharge au comité accepté à l'unanimité

6. Allocution du représentant de l'Armée

Le Divisionnaire Yvon LANGEL bien connu de nos sociétés était au commandement de la Division territoriale 1 jusqu'au 1er janvier 2022 date à laquelle il a été nommé au poste de Chef d'Etat Major de l'Instruction Opérative.

Reflets du discours du Divisionnaire Yvon LANGEL

Après les salutations d'usages, le Divisionnaire revient sur la nouvelle situation que nous vivons depuis le 22 février 2022.

Ces événements remettent en avant la défense de nos valeurs en tant que citoyens suisses et tireurs. Ils mettent aussi en valeur la nécessité de résistance à l'adversité. Le tir hors service a évolué, le tir sportif aussi. Les sociétés de tir représentent la base de formation et préparation pour l'armée et éventuellement la carrière militaire. Les tirs historiques montrent la volonté de se préparer. C'est une volonté d'endurance et d'amélioration des performances. La préparation militaire conduit in fine au succès des troupes en opérations. Un coup - un touché.

Quelques chiffres:

2'500 soc de tir en Suisse – 125'000 militaires astreints 60'000 licenciés et 31 sociétés de tir de Suisse à l'étranger.

Ceci montre que beaucoup de citoyens s'adonnent au tir tant au niveau national qu'à l'international.

Vive les sociétés de tir. Vive Valbroye

Vive le Canton de Vaud, vive la Suisse tout simplement.

La Présidente remercie le Divisionnaire LANGEL pour son message et lui souhaite plein succès dans ses activités. Elle lui remet un cadeau de la SVC.

7. Démission

Cela fait quelques mois que Maurice JOSSEVEL notre responsable des jeunes tireurs a annoncé sa démission pour cette Assemblée des Délégués.

La Présidente fait lecture de la lettre de démission de Maurice JOSSEVEL.

Maurice, entré au comité en 2010, lors de l'assemblée de Gimel, élu dans la fonction qu'il a occupé avec compétence jusqu'à ce jour, de responsable des Jeunes tireurs. C'est avec regrets que nous prenons congé de notre collègue et ami, nous reviendrons sur sa longue carrière un peu plus loin dans l'ordre du jour.

La Présidente le remercie pour son travail et lui remet le cadeau traditionnel.

En raison du vote au point 8 de l'ordre du jour, nous reportons l'élection du nouveau responsable des jeunes tireurs au point 5 de l'assemblée constitutive de la nouvelle association, ou au point 10 du présent ordre du jour.

Comme nous n'aurons pas le loisir de présenter chaque candidat lors de cette élection, je souhaite toutefois vous faire une brève présentation du candidat Cédric BRON. La Société l'Avenir d'Aigle qui devait le présenter par son président Adrien LÜTHI est très occupée aujourd'hui à l'organisation de leur traditionnel loto pour lequel ils n'ont malheureusement pas eu le choix de la date.

La Présidente lis donc la présentation faite par Adrien LÜTHI :

« A l'âge de 28 ans, Cédric est déjà mordu du tir. Après ses 4 ans comme jeune tireur au sein des Amis Tireur d'Yvorne (2012 à 2015), Cédric a rejoint il y a 7 ans la société de tir l'Avenir Aigle pour pouvoir partager sa passion et permettre à de nouveaux jeunes de vivre cette expérience.

Nous le connaissons comme quelqu'un d'engagé et de disponible, en effet il met de l'importance à fédérer de nouveaux membres de tous âges. Il apporte également un œil neuf, grâce à sa jeunesse. Dans le monde du travail, on rechercherait un employé jeune mais avec 25 ans d'expérience... ses presque 30 ans relevés de quelques années d'expériences seront un atout supplémentaire en tenant compte de sa grande motivation et de son engagement pour la cause du tir. Ces avantages lui permettront peut-être de proposer de nouvelles solutions pour motiver des jeunes à rejoindre nos rangs et ainsi aider le tir Vaudois à perdurer.

Le président de la société l'Avenir d'Aigle propose, en conclusion de cette présentation, d'élire Cédric BRON à la succession de Maurice JOSSEVEL comme responsable Cantonal des Jeunes Tireurs.

Aigle, le 26 février 2023 »

Rendez-vous donc un peu plus tard avec cette élection.

8. Vote sur la Création de l'Association Vaudoise de tir sportif (AVTS)

La Présidente revient sur les points importants de la fusion et la création de l'AVTS. Le vote consultatif lors de l'AD2022 pour les cotisation et taxes de la nouvelle entité. L'étude de faisabilité qui dure depuis des décennies et qui s'est intensifiée. La pression exercée par les institutions cantonales qui souhaitent avoir un partenaire unique pour le sport de tir.

Dès l'AD de février 2022, une commission a travaillé pour compléter les statuts actuels de la SVC qui avaient déjà été pensés en vue d'un rapprochement.

Remerciements aux membres hors comités cantonal de cette commission qui étaient Béatrice SEYDOUX, Christian COCHARD et Philippe BONNY pour la SVC , ainsi que Jean-Pierre CEPPI et André DIVORNE pour la SVTS

Les nouveaux statuts ont été soumis aux remarques des sociétés jusqu'à fin octobre dernier. Les demandes de clarifications par les sociétés ont été traitées.

Une modification a été demandée par la FST afin d'adopter les mesures éthiques et lutte et prévention antidopage selon les nouvelles règles de Swiss Olympic au 1^{er} janvier 2022. Cette modification est visible à l'article 17.

Le choix du nom de l'association s'est fait lors de la séance technique en décembre par vote et s'est porté sur l'Association Vaudoise de Tir Sportif.

Le 11 février 2023, les délégués des sociétés de la SVTS se sont prononcés à l'unanimité moins 3 abstentions en faveur de la fusion et ont voté la dissolution de la SVTS sous condition que cette assemblée se prononce pour la fusion également.

La parole n'étant pas demandée par les délégués, la Présidente soumet à présent le sujet suivant au vote : Les délégués et les membres qui acceptent la création de l'Association Vaudoise de Tir Sportif par la fusion de la SVTS et de la SVC (fusion par

combinaison suivant la Loi sur les Fusions LFus) selon le projet de statuts qui vous a été remis en annexe à la convocation sont priés de lever leur carte de vote.

La fusion est acceptée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Rendez-vous donc à 14h30 pour l'assemblée constitutive de l'AVTS.

9. Allocution du Représentant de la FST

M. Jürg SCHOETTLI membre du comité de la Fédération sportive suisse de tir et surtout notre lien francophone avec nos instances dirigeantes prend la parole

Jürg SCHOETTLI nous apporte le message de la FST. Il prend la parole ici avec émotion et respect.

Il a commencé comme JT à Vernand en 1975, militaire de carrière et maintenant en pré-retraite depuis une année. Il est donc heureux de pouvoir redonner quelque chose au tir.

Il félicite l'assemblée pour la fusion. Le comité central est très attentif à ce qu'il se passe dans les cantons. Par exemple, les sociétés de tir dynamiques nouvellement introduites dans la FST. Cette croissance est intéressante aussi.

Il se joint au message du Divisionnaire LANGEL qui était son commandant et souligne la plus-value de la FST et de la SVC dans le soutien à la Suisse et aux activités militaires.

Les activités hors-services sont centrales et il nous assure du soutien total de la FST pour que cela se passe au mieux. La réduction de la subvention pour la munition est un thème de discussion ou la FST parlemente avec la Suisse.

Le 200è de la FST est important et il espère que cette fête de tir sera représentée partout et dans les différentes langues nationales.

Les sociétés de tir sont une base associative très importante pour notre pays.

Il espère que la fusion apportera beaucoup de dynamisme et nous assure de son soutien auprès de la FST.

La Présidente remercie Jürg SCHOETTLI pour ses propos et son soutien et lui remet un souvenir de son passage à notre AD.

Les points 10 et 11 tombent au vu de la fusion

12. Proclamation des Ayants droit 1ère – 2e – 3e – 4e – 5e maîtrises Présentation des 6e – 7e maîtrises en campagne

Nos remerciements pour le travail effectué par Laurent CROSET.

Les médailles ne sont malheureusement pas disponibles à cause de la faillite de Faude & Huguenin.

Laurent CROSET invite les récipiendaires des première, seconde, troisième, quatrième et cinquième maîtrises à se lever et rester un instant debout sous les applaudissements de la salle.

Les récipiendaires des 6^e et 7^e maîtrises, sont tour à tour invités à se présenter devant l'assemblée où ils reçoivent les chaleureuses félicitations du Comité sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

Jérôme GUERIN, Président de la Fédération sportive valaisanne de tir nous fait l'honneur de remettre les récompenses aux récipiendaires des 6è maitrises.

La Présidente remet une attention aux récipiendaires des 7^{ème} maitrises soit au minimum 58 années de tir.

George André FAVRE reçoit une 7è maitrise à 300m

Gilbert PAHUD reçoit une 7è maitrise à 300m et au pistolet, celle-ci est une première dans notre canton.

Félicitations à eux!

La Présidente remercie Laurent CROSET pour la présentation et pour son travail en félicitant tous les récipiendaires des distinctions récompensant leur ténacité et leurs brillants résultats.

13. Honorariat

Nos statuts à l'art 4 précisent :

Sur proposition du comité cantonal, toute personne qui, par son activité a rendu service à la cause du tir d'une manière marquante peut être proclamée membre d'honneur de la SVC par l'assemblée des délégués.

La Présidente souhaite proposer 3 personnes aujourd'hui.

Georges BULLOZ: Banneret d'honneur

En ce début d'assemblée, la Présidente a évoqué la perte de notre cher banneret, Georges BULLOZ. Chacun d'entre nous gardera en mémoire la prestance et la fierté qui émanaient de notre ami Georges BULLOZ lorsqu'il portait notre drapeau, le comité cantonal ne pouvait passer là-dessus sans proposer à l'assemblée de lui décerner un diplôme à titre posthume de banneret d'honneur de la société vaudoise de carabiniers. Il sera remis à sa famille. Merci pour tout ce que Georges a accompli pour le tir vaudois.

Maurice JOSSEVEL

Elu à l'unanimité le 28 février 2010 lors de l'Assemblée des délégués à Gimel.

Maurice reste concentré tout au long de l'année autour de ses organisations, parfois en solitaire, éventuellement entouré de quelques proches bien au clair sur sa manière de fonctionner et cela a toujours bien marché. Il y a environ 500 jeunes qui chaque année s'inscrivent à un cours de Jeunes Tireurs, il est nécessaire de garder une maîtrise sur l'entier de cette organisation.

Maurice a aussi travaillé sur le projet du Centre de Formation et performances Vaud jusqu'à sa création en 2017. Il a bien compris que la pérennité de nos sociétés passe par la formation des jeunes tireurs, mais aussi l'accompagnement de ces jeunes tout au long de leur parcours afin de leur montrer qu'il y a un après « cours des jeunes tireurs ».

Il réussit aussi sa sortie, puisqu'il a trouvé en la personne de Cédric BRON pour reprendre sa tâche.

Nous te remercions sincèrement Maurice pour l'immense travail accompli, le développement et le suivi des cours de jeunes tireurs et les concours organisés pour les jeunes.

Nous te sommes reconnaissants et souhaitons que tu puisses profiter pleinement de ta retraite du Comité et surtout de tes activités au sein des sociétés chères à ton cœur. L'assemblée proclame Maurice JOSSEVEL Membre d'honneur de la SVC, sous des applaudissements nourris. Le diplôme lui est remis.

MJO remercie l'assemblée et tout spécialement sa compagne Lise VUILLEMIN pour son soutien. Il remercie aussi les moniteurs pour leur soutien et leur travail. Un bouquet est remis à Mme Vuillemin

Daniel RUCH, Président du Tir Cantonal vaudois 2022

La Présidente appelle devant la scène Daniel RUCH, président du Tir cantonal vaudois 2022, Président de la CT et vice-président du CO Marc BAEHLER, le président de l'association du tir cantonal Alain MONNEY, la secrétaire du TCVD 2022 Mme Marlène VESSAZ.

2022 a été marqué par une magnifique fête sur le canton de Vaud dédiée au tir et la Présidente tient à remercier sincèrement le Comité emmené par son Président Daniel RUCH. Elle les félicite pour leur engagement et leur dévouement pour réaliser une parfaite organisation du 56ème Tir cantonal Vaudois Broye-Vully 2022. Elle remet des cadeaux à Marc BAEHLER, Alain MONNEY et Marlène VESSAZ.

La Présidente reprend la parole pour Daniel RUCH. Il a su relever le défi. Il a fédéré et guidé de ses solides mains de maître les différents organes de cette immense organisation, afin de les conduire au but final le 56ème tir cantonal vaudois

Elle propose de proclamer Monsieur Daniel RUCH, président du Comité d'organisation du 56ème Tir cantonal Vaudois 2022 au titre de membre d'honneur de la Société Vaudoise des carabiniers.

L'assemblée proclame Daniel RUCH Membre d'honneur de la SVC, sous des applaudissements nourris. Le diplôme lui est remis.

Daniel RUCH prend la parole et remercie la SVC. Il avait eu l'honneur de recevoir un gobelet Jeune Tireur à 18 ans et est heureux d'avoir pu œuvrer pour la SVC. Il s'engage à soutenir à Berne les sociétés de tir en général, la FST et la SVC. Il remercie également ses membres du comité du TCVD 2022.

Alain MONNEY, Président de l'association du TCVD 2022 prend la parole.

Après les salutations protocolaires, il félicite l'élection de Daniel RUCH au rang de membre d'honneur de la SVC. Toute la région de la Broye Vully est fière du travail effectué.

Pourtant tout n'était pas facile. Le délais court pour l'organisation, NE qui a fait son tir cantonal la même année, les restrictions covid, le report du Tir Fédéral de Lucerne.

Bref, une planification et des préparatifs difficiles ont demandé un investissement des membres du CoDir du TCVD22

Il souligne la qualité et le travail du comité du TCVD22 et l'appui des responsables comité SVC.

Ils sont fiers d'avoir réussi, la météo clémente pendant toute la période du tir cantonal a aussi soutenu les efforts. Il souligne un engagement des bénévoles très soutenu. Il remercie aussi les sponsors sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

L'association du 56è TCVD finalise ses travaux et sera dissoute sous peu. Remerciements à tous et bon vent.

15. Propositions des sociétés et propositions individuelles

Conformément aux statuts, art 7, « les propositions des sections doivent être remises au Comité cantonal avant le 15 janvier ». Nous n'avons reçu aucune proposition.

Nous passons à la présentation du tir cantonal du Jura qui aura lieu en 2024. Reto MUELLER prend la parole pour inviter les tireurs et tireuses de participer à cette belle fête. Toutes les informations sont sur le site www.tcju24.ch. Il remercie la SVC pour son accueil.

Clôture de l'Assemblée des délégués

Arrivé au terme de cette assemblée, la Présidente remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour leur participation et leur soutien à la SVC.

La prochaine assemblée des délégués de l'AVTS aura lieu le 25 février 2024 à Aubonne.

Elle cède la parole à la Présidente du CO de la manifestation Sophie DELPÉDRO BANDERET pour des informations sur la suite de la journée.

Elle remercie encore les organisateurs de cette journée, les Sociétés de Tir Les Combremonts et la Concorde de Granges-Marnand,

Les membres du comité de la SVC pour leur collaboration active sous la conduite de notre vice-président Jean-François HERMANN.

Elle remercie la fanfare de Combremont le Grand, sous la direction de M. Michel COSENDAI qui durant cette Assemblée a apporté la touche musicale. Merci à vous tous qui avez participé à la 199ème Assemblée de la Société Vaudoise des Carabiniers à Granges-Marnand.

Pour respecter la tradition de clôture, l'assemblée est invitée à se lever pour chanter la Prière patriotique.

La secrétaire :

Virginie CLEMENT

APPROUVE A L'OCCASION DE LA SEANCE DU COMITE CANTONAL Le 1^{er} mai 2023, à Vernand

> AU NOM DU COMITE Catherine PILET, Présidente